

**Laurent CROIZIER**

Conseiller municipal de Besançon

Conseiller communautaire du Grand Besançon

**Madame Anne VIGNOT**

Maire de Besançon

Mairie de Besançon

2 rue Mégevand

25000 BESANCON

Besançon, le 22 mars 2022

Madame la Maire,

La campagne électorale pour l'élection présidentielle bat son plein jusqu'au 17 avril prochain, suivront ensuite les campagnes pour les élections législatives.

J'observe qu'actuellement notre ville croule sous l'affichage politique sauvage de la part d'une partie des partis politiques locaux.

En qualité de citoyen et de Bisontin, l'affichage sauvage m'exaspère. En qualité de responsable politique, je le trouve inacceptable.

Ces affiches enlaidissent notre ville, elles dégradent l'espace public et occasionnent pour notre collectivité, et donc pour les Bisontins, des dépenses d'argent public pour le nettoyage alors qu'il existe des espaces réservés.

Ce manque de civisme et d'exemplarité de la part de certains responsables politiques se répète lors de chaque élection sans qu'aucune sanction ne soit appliquée, conformément au code de l'environnement et au code électoral.

Vous avez dernièrement communiqué sur les sanctions possibles à l'égard des contrevenants et je vous en remercie. Je vous demande désormais l'application stricte et immédiate des sanctions.

Je suis convaincu que c'est en faisant preuve de fermeté à l'égard de ces dégradations, que les pratiques d'affichage sauvage cesseront enfin dans notre ville.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la Maire, en l'expression de ma considération.

